

Documents à joindre à la demande d'autorisation (en double exemplaire) :

Chaussée COMMUNALE	
•	PLAN DE SITUATION détaillé avec indication précise de <u>tous</u> les travaux prévus à être exécutés dans le domaine public. L'emplacement exact (mesuré à partir des limites cadastrales du terrain) et les dimensions des fouilles et tranchées prévues à être réalisées dans le domaine public sont à indiquer soigneusement sur le plan de situation détaillé et dessiné à l'échelle (plan à remettre en 2 exemplaires)
•	COUPE-TYPE détaillée de la / des tranchée/s projetée/s avec indication de tous les réseaux techniques souterrains <u>EXISTANTS</u> et <u>PRÉVUS à être posés</u> , y compris les diamètres des réseaux et leurs écartements réglementaires à respecter
•	PLANNING détaillé se rapportant aux travaux prévus à être exécutés dans le domaine public
•	PLAN DE SIGNALISATION ROUTIERE entièrement conforme au code de la route en vigueur et aux conditions du livret « <i>Commission de la Circulation de l'Etat – Signalisation des chantiers</i> »
•	AUTORISATION DE COMMERCE de l'entreprise exécutante
•	Copie du CERTIFICAT , en cours de validité, délivré par ALUGAZ resp. SUDGAZ qui prouve que l'ouvrier qui sera chargé avec l'exécution des travaux en question a suivi la formation spécifique et est autorisé à travailler à proximité immédiate de conduites de gaz
•	PROCURATION avec formule d'engagement solidaire en cas d'association momentanée avec indication détaillée des coordonnées du mandataire responsable pour le déroulement du chantier
•	Proposition d'une « LETTRE D'INFORMATION » prévue à être distribuée, par le responsable du chantier / demandeur de l'autorisation / mandataire, aux habitants concernés par le projet.

Chaussée de l'ETAT	
•	PLAN DE SITUATION détaillé avec indication précise de <u>tous</u> les travaux prévus à être exécutés dans le domaine public. L'emplacement exact (mesuré à partir des limites cadastrales du terrain) et les dimensions des fouilles et tranchées prévues à être réalisées dans le domaine public sont à indiquer soigneusement sur le plan de situation détaillé et dessiné à l'échelle (plan à remettre en 2 exemplaires)
•	COUPE-TYPE détaillée de la / des tranchée/s projetée/s avec indication de tous les réseaux techniques souterrains <u>EXISTANTS</u> et <u>PRÉVUS à être posés</u> , y compris les diamètres des réseaux et leurs écartements réglementaires à respecter
•	PLANNING détaillé se rapportant aux travaux prévus à être exécutés dans le domaine public
•	PLAN DE SIGNALISATION ROUTIERE entièrement conforme au code de la route en vigueur et aux conditions du livret « <i>Commission de la Circulation de l'Etat – Signalisation des chantiers</i> »
•	AUTORISATION DE COMMERCE de l'entreprise exécutante
•	Copie du CERTIFICAT , en cours de validité, délivré par ALUGAZ resp. SUDGAZ qui prouve que l'ouvrier qui sera chargé avec l'exécution des travaux en question a suivi la formation spécifique et est autorisé à travailler à proximité immédiate de conduites de gaz
•	Copie de la PERMISSION DE VOIRIE DE L'ETAT valable, nécessaires pour toute intervention dans le domaine public / chemin repris / route nationale de l'Etat
•	PROCURATION avec formule d'engagement solidaire en cas d'association momentanée avec indication détaillée des coordonnées du mandataire responsable pour le déroulement du chantier
•	Proposition d'une « LETTRE D'INFORMATION » prévue à être distribuée, par le responsable du chantier / demandeur de l'autorisation / mandataire, aux habitants concernés par le projet.